



Repas Festif

Chers Parents,

L'année scolaire 2020 se termine déjà.

C'est l'occasion de réaliser un bilan de nos actions : calendriers de l'avent, livraisons de sapins et brioches de Noël, tombola Live Facebook, concours de masques, repas poulets à emporter, petits déjeuners fêtes des mères et pères, ...

Cette année encore, il nous manquera la kermesse de l'école. Afin d'outrepasser cette mauvaise nouvelle, votre association vous propose un dîner à emporter pour toute la famille qui nous l'espérons vous redonnera le sourire !

Le **vendredi 25 juin 2021**, nous vous offrons la possibilité de commander un repas complet afin de vous détendre et de profiter au plus vite de vos vacances bien méritées !

Au programme :

- . Délicieuses Pizzas réalisées par la **Boulangerie ID Pain**,
- . Succulentes fraises en provenance de la **Ferme des Hirondelles**
- . Mais aussi la bière **Bellotte** brassée à La Couture
- . Ou encore du vin en partenariat avec **Vins à la carte** de Vieille Chapelle.

Vous l'aurez compris une prestation locale et de qualité !
L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'école pour que nos enfants puissent vivre dans le meilleur des cadres leur scolarité !

Faites-nous parvenir votre commande avant le 18 juin en la remettant soit à l'enseignant, soit en mairie. N'oubliez pas d'y joindre le règlement.

Le retrait des commandes aura lieu le vendredi 25 juin à partir de 16h30 jusque 18h30 (dans la cour de l'école).

N'hésitez plus, une soirée gourmande vous attend !

A bientôt,
L'APELC

. En cas de question, vous pouvez joindre l'A.P.E.L.C, par e-mail apelc62@gmail.com



Repas Festif – Bon de Commande



Nom :

Prénom :

Téléphone :

	Quantité	Total
Pizza Jambon- Fromage x 10€	
Pizza Fromage x 10€	
Pizza Bolognaise X 10€	
Pizza Chorizo x 10€	
Fraise (500 grammes) x 5 euros	
Rosé (75 cl) x 6 euros	
Bière Bellotte (75 cl) x 4,50 euros	
Coca-Cola (33 cl) x 1,50 euros	
Oasis (33 cl) x 1,50 euros	
Ice-tea (33 cl) x 1,50 euros	
Montant total de la commande :		



(A remettre à l'enseignant ou en mairie accompagné du règlement)